

**BULLETIN OFFICIEL
DE LA
FEDERATION FRANCAISE
DES SOCIETES
DE COURSES DE LEVRIERS**

Imprimé par la FFSCCL

ISSN 0220-4754
N° 59
FEVRIER 2007

FEDERATION FRANCAISE des SOCIETES de COURSES de LEVRIERS

SOMMAIRE

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2006

CLASSEMENT INTER-SOCIETES

COMPTES RENDU

- Assemblée Générale du 29/01/2006
 - Réunion du Conseil du 19/11/2006
-

BILAN FINANCIER

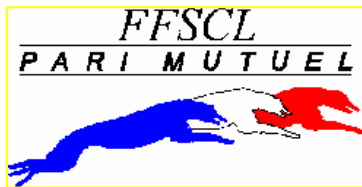
LISTE DES AFC 2006

BILAN D'ACTIVITE

STATISTIQUES

- Statistiques 2006
- Evolution Générale
- Evolution des Enjeux
- Evolution des Enjeux par Cynodrome
 - Cheptel

CHAMPIONNAT DE FRANCE
CLASSEMENT INTER – SOCIETES



CLASSEMENT INTER-SOCIETE

Championnat de France 2006

1 ^{ère}	SOCIETE DE L' AISNE	110 PTS
2 ^{ième}	SOCIETE FRANCAISE	92 PTS
3 ^{ième}	SOCIETE LUCHONNAISE	64 PTS
4 ^{ième}	SOCIETE AZUREENNE	49 PTS
5 ^{ième}	SOCIETE PROVENCALE	45 PTS
6 ^{ième}	SOCIETE BAS NORMANDE	41 PTS
7 ^{ième}	SOCIETE RHODANIENNE	41 PTS
8 ^{ième}	SOCIETE DU LEVRIER CHARENTAIS	33 PTS
9 ^{ième}	SOCIETE D'AUVERGNE	32 PTS
10 ^{ième}	SOCIETE LANDES GASCOGNE	30 PTS
11 ^{ième}	SOCIETE MERIDIONALE	14 PTS
12 ^{ième}	SOCIETE MONTALBANAISE	0 PTS

Fédération Française Des Sociétés De Courses De Lévrieriers Cynodrome De Soissons

Affiliée à la Fédération Française des Sociétés de Courses de Lévrieriers
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2006

Finale Whippet -11 kg mixte

Course 1 Piste:275m Whippet Cat:-11 kg mixte 330,00€

1 VENUS DES HAUTS DE SAVOIE	Brunet Rolland	B4	18,848
2 URBAN DANCER	Danielczak Dany	B1	18,874
3 URBAN JET	Ecurie De May	B2	19,009
4 VALLÉE ENCHANTÉE	Naviaux Thierry	B5	19,044
5 VEGA DES HAUTE DE SAVOIE	Bailly Colette B6		19,282
6 UNE NUIT ÉTOILÉE	Crepin Remi	B3	19,308

Finale Whippet -13 kg mâle

Course 2 Piste:275m Whippet Cat:-13 kg mâle 330,00€

1 URBAN SPEED dit UGOLIN	Mathieu M.	B1	18,707
2 VESPONE	Danielczak Dany	B5	18,819
3 UTAH	Pidoux Elodie	B6	18,941
4 QUITUS running spirit	Chambas William	B3	19,031
5 VENT DU DESERT DU TEPEE	Godard JP	B2	19,148
6 VERGLAS	Ecurie De May	B4	19,263

Finale Whippet -13 kg femelle

Course 3 Piste:275m Whippet Cat:-13 kg fem 330,00€

1 TRILLON	Mairand Roger	B6	18,688
2 ARLANE DU PACK DE LA JET	Lechenault L	B1	18,742
3 VIXEN	la Folie Ventée	B3	18,904
4 SACREE NANA	ORY épo. INFANTE	B5	18,955
5 V'WICHITA DU TEPEE D'AMOUR	SIINO C	B2	19,119
6 AMAZONE LOVE	Polimeno S	B4	19,425

Finale Greyhound mâle (275m)

Course 4 Piste:275m Greyhound Cat:Grey mâle 275 m 300,00€

1 RACING FLASH	Piercourt E	B5	18,126
2 ANDJY	Mora Francis	B3	18,415
3 UBU dit ULOU CARLO	Germain L	B6	18,487
4 UTAH dit URBAN CARLO	Lafitte M	B1	18,540
5 JACK OF HEARTS	V.D.I. (Klein m)	B2	18,804

Finale Whippet mâle -15 kg

Course 5 Piste:275m Whippet Cat:-15 kg mâle 330,00€

1 TREMPOLINO	Ecurie De May	B1	18,198
2 TRIOMPHANT	Livis St	B5	18,717 Su
3 URI-STAR DE LA COUR	Giraudeau	B2	18,801
4 ALZAO	ECURIE DE MAY	B6	19,066
5 BLUEJEAN	Omelezuk M F	B4	19,072
6 WINTER RUNNING SPIRIT	Frezza Thierry	B3	19,127

Finale Greyhound femelle (275m)

Course 6 Piste:275m Greyhound Cat:Grey fem 275 m 480,00€

1 RITE PAGAN	Piercourt E	B5	17,121
2 EIGHTINAROW	V.D.I. (Lebel)	B4	17,252
3 COMPSEY LARK	V.D.I. (avantur)	B3	17,319
4 EMERS BEAUTY	V.D.I. (moyret)	B1	17,359
5 ALDER ROSE	V.D.I. (Stevens)	B6	17,462
6 ZEPHIR	Senes- Lacote	B2	17,477

Finale Whippet -15 kg femelle

Course 7 Piste:275m Whippet Cat:-15 kg fem 330,00€

1 TIT AMOUR	Ejarque Jean	B4	18,715
2 TENTATION	Parent Eric	B3	18,844
3 UNE BELLE HISTOIRE	GUILMEAU	B2	18,972
4 USEQUOYAH RIVER	Santoro Evelyn	B1	19,170
5 UXANE	Moyet Roland	B6	19,187
6 SHAWNEE du teppe d'amour	Siino Chantal	B5	19,313

Finale Greyhound mixte

Course 8 Piste:480m Greyhound Cat:Grey 480 m 480,00€

1 VIXEN GIRL	Florantin Rox	B1	30,142
2 CROCKER THE CHANCER	Soubrier Domi	B5	30,238
3 ABNYR BROKEN LINK	Guzniczack Cl	B6	30,595
4 BEST MAJOR	Browet Pierre	B4	30,776
5 AZALEE	Senes- Lacote	B3	30,966
6 BLACK VELOCITY	Mazuir Romuald	B2	31,380

Finale Whippet -17 kg mâle

Course 9 Piste:275m Whippet Cat:-17 kg mixte 330,00€

1 OCHIGEA'S EPSYLON	Madeline Dan	B1	18,345
2 TEXAS RANGERS	Parent Bernard	B5	18,464
3 SAGOYEWATHA du tepee	Siino Chantal	B4	18,704
4 BLADE	ECURIE DE MAY	B6	18,910
5 TONY MONTANA	Ejarque Jean	B2	18,997
6 VOYOU RUNNING SPIRIT	Ruiz Francisco	B3	19,043

Finale Barzoï mixte

Course 10 Piste:275m Barzoï Cat:Brazoï mixte 300,00€

1 VORESTANE DE TCHESKAIA	Chevalier-Huv	B5	19,943
2 VOROY DE TCHESKAIA	Chevalier-Huv	B3	20,119
3 SVODKA	Meygret Laurent	B2	20,343
4 VALESKA DES CROCS	Chevalier-Huv	B1	20,675
5 ULICHKA DES CROCS	Sauret Mickaele	B4	21,371

S



Assemblée générale du 29 janvier 2006

Ecole Nationale Vétérinaire de Maisons-Alfort

Dix sociétés sont représentées par leur président et le second délégué.

La société Landes-Gascogne, par M. Mora, son président.

Les représentants de la société Charentaise se sont trouvés bloqués par les intempéries ce qui explique leur absence à notre réunion, ce dont M. Audureau s'est vivement excusé. Mlle Jestin a proposé, à la demande de celui-ci de représenter la société Charentaise.

Il lui est fait observer que ceci n'est pas possible puisque, statutairement, seul le président et un second membre du comité élu par celui-ci peuvent représenter une Société à l'Assemblée générale de la Fédération.

L'Assemblée générale de ce jour compte donc vingt et un votants.

La liste des présents est jointe en annexe.

Rapport moral

Mme Maret souhaite la bienvenue à tous les participants, et remercie en particulier, Monsieur Poitau représentant le bureau des courses et du pari mutuel au Ministère de l'Agriculture et Monsieur Moreau de la sous direction des courses et des jeux, au Ministère de l'Intérieur, de leur présence.

Contrairement à l'usage, je ne vous infligerai pas la lecture des chiffres en baisse dans chaque secteur, car il en est ainsi inéluctablement depuis 1986, l'année du milliard de centimes de jeu. D'ailleurs vous trouverez ces renseignements en détail dans le Bulletin Officiel élaboré par M. Gawlas travail énorme, dont nous pouvons tous le remercier.

A mon avis, mieux vaut se poser des questions ; pourquoi cette dégringolade ?

Il n'y a en France que douze sociétés, **qui ont le privilège de pouvoir organiser des courses de lévriers avec le support du pari mutuel** ; or j'ai l'impression que beaucoup d'entre nous, propriétaires, mais aussi responsables de sociétés ne l'apprécient pas à sa juste valeur.

Pourtant, ce type de courses est un spectacle magnifique, qui passionne le Public, lorsqu'il le découvre. Mais là est le problème ; comment attirer son attention sur notre activité ?

Je trouve navrant, que beaucoup de propriétaires se livrent à de savants calculs pour parvenir "à caser" durant la saison des courses les quatre réunions imposées pour participer au Championnat au lieu d'être tout simplement présents à un maximum de réunions ; ce championnat institué en 1979, qui devait être la grande fête de l'année, et qui, malheureusement est en train de devenir le lieu de tous les combats et de toutes les jalousies. Pourquoi ? J'appellerai cette dérive la "championite" puisque dans nos sociétés, la course aux gros cachets, et nous ne pouvons que nous en réjouir, n'est pas en cause.

Si, au lieu de cela, tous les propriétaires, **pensaient en priorité à faire connaître leur société**, à la faire évoluer en s'impliquant dans les travaux de préparation de la saison, pose des affiches, distribution des prospectus, en participant à toutes les manifestations d'associations locales où il peut être question des courses de lévriers avec pari mutuel ; s'ils ne perdaient pas de vue, qu'une société de courses de lévriers avec pari mutuel, c'est avant tout une entreprise, **très modeste c'est sûr**, mais une entreprise tout de même, qui, ne l'oublions pas est astreinte en tant que telle à de rigoureuses obligations. peut être verrions nous enfin le Public se presser à l'entrée et aux guichets de pari mutuel, et, qui sait, quelques sponsors locaux s'intéresser à notre sort ;

Tout cela pour permettre aux sociétés de vivre décemment et de servir aux propriétaires des allocations qui ne nous feraient plus honte.

Voilà, j'ai terminé ; vous allez sans doute penser que je rêve, mais à mon avis, si nous ne réagissons pas nous allons mourir.

Le Rapport moral est approuvé par 17 voix pour, 4 contre.

Rapport Financier

Mme Bérenger présente les comptes de l'année 2005, en commentant chaque chapitre ; elle soumet ensuite le projet de budget 2006, et souligne en particulier, que le poste "missions réceptions" a été augmenté par rapport à 2005 pour tenir compte des frais de déplacement des membres du conseil, les modalités de cette indemnisation restant à fixer.

En ce qui concerne le "prélèvement élevage" la somme retenue correspond uniquement aux 1,5 % du montant des jeux réalisés en 2005, dans l'ignorance où nous nous trouvons de ce que la Fédération recevra au titre de l'arriéré.

Le Rapport Financier est approuvé par 17 voix, pour 4 contre.

Ce document figure sur le Bulletin Officiel n° 57, diffusé aux Sociétés début Avril.

Election des Membres du Conseil

La présidente rappelle que Le Conseil d'administration de la Fédération compte huit Membres.

Quatre d'entre eux, en fin de mandat, et rééligibles ont fait connaître qu'ils se présentaient. ILS'agit de: Mesdames Christiane Bérenger, et Martine Klein, Messieurs Claude Klein et Jean-Claude Gawlas.

Par ailleurs nous avons reçu la candidature de Messieurs Audureau, Infante, et Monier.

Lors du dépouillement des bulletins en raison semble t'il d'une manœuvre remarquée par plusieurs personnes, nous comptons 22 enveloppes, alors qu'il n'y a que 21 votants.

L'élection est donc nécessairement à reprendre entièrement.

Melle Mireille Morlet, secrétaire et second délégué à la Société Azurienne est chargée de veiller au compte des enveloppes (chaque votant étant prié d'émarger une seconde fois la feuille de présence) puis au dépouillement du scrutin.

Obtiennent :

M. Gawlas 19 voix (**élu**) Mme Bérenger 13 voix (**élue**) Mme Martine Klein 13 voix (**élue**)

M. Claude Klein 11 voix (**élu**)

M. Monier 10 voix, M. Infante 9 voix, M. Audureau 7 voix

Aucune modification n'est donc apportée à la composition du conseil.

Compte rendu du conseil du 28 Janvier

Ce compte rendu a dorénavant déjà été diffusé par le biais du Bulletin Officiel n°57 toutefois deux questions doivent néanmoins être évoquées aujourd'hui

Situation de la société Provençale

Monsieur Monier, maintenant Président, précise qu'il a formé un nouveau Bureau dans lequel ne figurent aucune des personnes impliquées dans les regrettables incidents de juin dernier, qui ont conduit à la suspension du calendrier de la Société. Il précise qu'en 2006, sous réserve de l'accord de la Fédération et des Ministères il se propose d'organiser sept réunions, dont cinq sur le cynodrome de Carnoux et ajoute qu'il veillera avec une attention particulière à ce que des débordements tels que ceux connus en 2005 ne se reproduisent pas.

Mme Maret indique qu'hier, les membres du conseil ont examiné le courrier dans lequel M.Monier a donné les mêmes informations que celles qu'il vient de développer en séance et estimé que l'approbation d'un calendrier pour 2006 pouvait être envisagée, approbation assortie toutefois d'une période de mise à l'épreuve de deux ans.(Cf le Bulletin officiel).

Cette position du Conseil, est approuvée à l'unanimité par l'assemblée générale.

Déclaration de Monsieur Raynaud

Mme Maret rappelle qu'à l'issue de la réunion du conseil du 3 Décembre dernier, M. Raynaud a annoncé qu'il démissionnait de son poste de commissaire général ; décision confirmée par écrit sans indication de motif. Néanmoins, le conseil a jugé normal de l'inviter à participer à une partie du conseil du 28 Janvier attendu que l'examen des graves incidents qui ont perturbé le championnat de France à Oraison étaient antérieurs à sa démission.

A l'issue de la discussion concernant cette affaire, et à l'instant de quitter la séance, Monsieur Raynaud, sans aucun autre commentaire a indiqué que M.Thouron lui avait dit, qu'il pensait que le lévrier portant le n° 1 (demi-finale n° 12) était également fautif.

Les participants estiment nécessaire qu'une enquête pour éclaircir cette affaire soit entreprise.

Il en est ainsi décidé.

(Voir compte rendu en annexe).

Rapport Relatif aux Commissaires

En Février 2005, rappelle Mme Maret l'assemblée générale a demandé qu'une commission se saisisse du problème des commissaires de course dont la formation, bien souvent insuffisante, et l'absence de toute classification entre eux est à l'origine de la plupart des incidents qui se produisent notamment à l'occasion des championnats de France Messieurs Klein et Raynaud (alors commissaire général) ainsi que M. Gawlas ont pris en charge cette étude.

Le rapport élaboré a été présenté au conseil d'administration du 30 Juillet et diffusé à toutes les sociétés ; par ailleurs, Mme Bard Chef du Bureau des courses, nous a fait connaître par courrier du 17 Octobre que la mise en œuvre de ce plan recueillait son entier accord de principe.

Aujourd'hui, nous sollicitons celui de l'assemblée générale, afin de mettre au point dans le détail les modalités de formation, de classification des commissaires ainsi que toutes les questions qui se rattachent à ce problème essentiel.

M. Poitau précise, qu'il se propose d'élaborer une liste nationale des commissaires agréés, chaque Société faisant connaître lors de la présentation de son calendrier, le nom de ceux qui seront plus spécialement appelés à officier au cours de la saison. Par ailleurs il renouvelle sa demande de mise à jour des listes de commissaires existantes qui comportent un nombre non négligeable de personnes ayant cessé depuis plusieurs années d'exercer la fonction.

De son côté, M. Moreau souligne qu'en vue de cette remise en ordre il a bloqué toute les nouvelles demandes d'agrément et de transfert qu'il a reçues en 2005.

Après une brève discussion l'assemblée à l'unanimité déclare ratifier le rapport relatif aux commissaires en vue de sa mise en application le plus rapidement possible.

Championnat de France de 2006

Au mois de Juin 2005, M.Follet, dont la société avait été retenue pour l'organisation du Championnat 2006 nous a fait connaître, qu'en raison de travaux envisagés sur le site, la mairie de Soissons se trouvait dans l'impossibilité de certifier que le cynodrome aurait une autorisation d'ouverture pour la saison en cause.

Dans ces conditions nous avons demandé aux sociétés rattachées au même secteur si elles souhaitaient "prendre la relève" ce qui s'est finalement révélé inutile, comme va l'expliquer M. Follet.

Le président de la société de Soissons, indique que lors du dépôt de son calendrier, en décembre dernier, le Maire adjoint chargé des Sports lui a fait connaître qu'en raison du retard pris dans l'étude des sols qui doit être effectuée sur le site des travaux, il pouvait maintenir son engagement pour le déroulement du championnat de France les 16 et 17 septembre prochains sur le cynodrome de Soissons. Un courrier confirmant le fait a été adressé à la Fédération.

L'assemblée prend acte avec satisfaction de cette bonne nouvelle.

Championnat 2007

Mme Maret rappelle qu'il appartient à l'une des sociétés des secteurs 4 ou 5 (Sud Est, ou Ouest) de se charger de l'organisation de cette manifestation.

M. Soubrier président de la Société Rhodanienne pose sa candidature

A l'unanimité, moins une voix, sa proposition est acceptée.

Le Championnat de France 2007, se déroulera donc, sur le cynodrome "des Brotteaux" à Chatillon La Palud.

Présentation des calendriers 2006

La plupart des sociétés ont préparé un projet de calendrier ; cependant aucun à ce jour n'a pu être arrêté, attendu que peu d'entre elles ont réuni leur assemblée générale.

Il leur donc simplement rappelé, que ce projet, une fois mis au point, devra être adressé à la Fédération en vue d'être soumis pour approbation au Ministère de l'Agriculture.

Mme Maret indique que sur le même document, il est souhaitable de préciser le nom des commissaires qui officieront en 2006, ainsi que les dates et lieu des entraînements. Enfin elle rappelle que tout changement au calendrier approuvé, (adjonction, modification de date ou suppression) doit être lui être immédiatement signalé.

QUESTIONS DIVERSES

Règlement du championnat de France

Ce règlement modifié à de nombreuses reprises comporte déjà à l'heure actuelle en ce qui concerne les whippets quatre catégories de poids, le maximum étant fixé à 17 kilos. Certains propriétaires ne comprennent pas cette limitation appliquée pour l'accès au championnat. Nous avons en particulier reçu des courriers de Messieurs Monier et Schricke, qui soulignent qu'il "faut bien s'adapter à l'évolution de la race".

Il s'ensuit une discussion très animée, car d'autres, estiment que l'important c'est que des whippets restent des whippets, dont la morphologie corresponde aux critères du standard établi par la Fédération cynologique Internationale.

M. Gawlas fait remarquer que ce problème ne peut pas être réglé sur le champ, sans réflexion approfondie ; en tout cas, de son point de vue, l'essentiel en pari mutuel, est de présenter des courses où la vitesse des concurrents permet de présenter des courses équilibrées.

Il suggère alors à tous les participants d'en discuter avec un maximum de propriétaires et de soumettre au conseil de la Fédération, un rapport circonstancié qui permettrait d'apprécier la nécessité de modifier la réglementation actuelle.

Aucune autre question ne figurant à l'ordre du jour, Mme Maret remercie les participants et lève la séance à 14 Heures..

Formation du Bureau

Après une brève discussion, les membres du conseil, votent à main levée, et à l'unanimité, la reconduction du bureau actuellement en place.

Marie Louise Maret



Chatillon La-Palud le
2 Décembre 2006

Réunion du Conseil d'Administration à BLAGNAC

Dimanche 19 Novembre 2006

Membres présents

Messieurs Charlot, Gawlas, Guérard, Klein,
Mesdames Bérenger. Maret

Excusés:

Monsieur Mora, Madame Martine Klein.

Assiste à la réunion : Monsieur POITAU, adjoint à Madame le Chef du Bureau des courses et du Pari Mutuel

Mme Maret ouvre la séance et remercie vivement M Poitou d'avoir fait ce long déplacement pour être parmi nous.

Réunion organisées pour la formation des commissaires

Situation À ce Jour : une première séance de formation s'est tenue à Paris le 22 juillet dernier ; six commissaires y ont participé, représentant les sociétés de L'Aisne, d'Auvergne. Bas Normande et Française.

La 2ème séance a eu lieu, hier (19 novembre) : 16 commissaires étaient présents délégués par les sociétés Charentaise, Luchonnaise, Méridionale, Montalbanaise, Provençale et Rhodanienne, M. Gawlas souligne l'excellente ambiance de ces deux réunions où les participants ont beaucoup appris. L'échange d'informations entre formateurs et commissaires devrait permettre d'harmoniser les jugements et la façon de travailler dans les sociétés en effet, il est apparu que beaucoup de commissaires n'avaient qu'une connaissance très superficielle du Code des courses comme du règlement du Pari Mutuel, ce qui est sans aucun doute à l'origine des incidents que nous connaissons régulièrement.

Dans ces conditions, il est apparu qu'il serait très utile qu'une troisième séance de formation, à laquelle pourraient participer tous les commissaires qui le souhaitent et qui n'ont pu le faire jusqu'à présent, ainsi que les personnes ayant sollicité leur agrément et dont l'étude de la demande a été reportée, soit organisée avant l'Assemblée Général

Tous les membres du conseil (notamment Mme Bérenger dont la Sté n'a pu être représentée) approuvent cette suggestion.

La date de cette réunion qui se déroulera probablement à Lyon est fixée au Dimanche 14 janvier 2007.

Mme Maret rappelle que la liste de tous les commissaires, qui désiraient conserver leur agrément même s'ils ne remplissent qu'occasionnellement cette fonction a été mise à jour, et communiquée aux responsables du Bureau des courses, qui l'ont approuvée.

Monsieur Gawlas et Monsieur Klein, précisent qu'ils procèdent actuellement à l'évaluation détaillée des réponses des concurrents qui ont participé aux deux précédentes réunions de formation afin de permettre au Conseil de la Fédération de désigner ceux ayant les connaissances nécessaires pour remplir les fonctions de commissaire principal (Président du Jury) ou de commissaire adjoint, les autres conservant le titre de commissaire de piste.

L'ordre du jour comporte maintenant l'étude des questions relatives aux Commissaires Généraux dont le dernier renouvellement a eu lieu lors du Conseil du 6 Février 2005. Ont été élus M. Klein et M. Raynaud, qui, depuis a démissionné. Une nouvelle élection début 2007, supposerait que d'ici là soit déterminé le nombre de commissaires généraux nécessaire, les modalités de leur élection, la durée de leur mandat, leur rôle au sein de la Fédération ce qui paraît difficilement envisageable.

Monsieur Poitou, rappelle, que lorsque le Bureau des courses fut Informé de l'étude en cours, en vue de la remise en ordre complète du rôle des commissaires de course et de l'organisation d'un programme de formation à leur intention, Madame Bard a immédiatement fait connaître que ce plan retenait son entier accord, et accepté la dérogation sollicitée visant à proroger le mandat des commissaires généraux "ce qui permettrait effectivement à la fédération de mettre en place, dans la continuité, la nouvelle organisation, avec pour objectif d'améliorer le fonctionnement de l'activité des courses des lévriers. Compte tenu de l'état d'avancement de ce projet, il semble à Monsieur Poitou qu'il serait logique de solliciter la prolongation de la dérogation relative à la désignation de commissaires généraux, et de mettre au point comme l'a suggéré M. Gawlas la modification du Code des courses, en ce qui concerne toutes les dispositions relatives, aux commissaires.

M. Maret et l'ensemble du Conseil remercient très vivement M. Poitou de ses suggestions qui seront mises en application dans les délais les plus rapides.

Participation aux frais de déplacement et de missions

M. Maret rappelle, que lors de l'examen du Budget Prévisionnel de 2006. L'assemblée approuvé le principe de l'Indemnisation des frais de déplacement, des membres du conseil, ou de responsables de la Fédération chargés d'une mission hors de leur propre secteur; d'ailleurs une somme de 2600 Euros fut inscrite au budget dans ce but; les modalités de cette participation que nous avons omis de préciser dans Bulletin Officiel sont rappelées ci-après: Frais de transport : quel que soit le moyen de transport utilisé, remboursement sur la base du tarif SNCF en seconde classe.

Frais d'hôtel : 50 €euros par nuit sur production de justification.

Prélèvement en faveur de l'élevage

Ce fut un gros souci pour la fédération puisque depuis 2003 nous n'avions absolument rien perçu à ce titre. Enfin, grâce aux inlassables démarches de la tutelle et en particulier de M. Poitou, nous avons reçu il y a quelques mois 2360 E au titre de l'exercice 2005, et depuis 2006, en application du décret du 28 Février la prélèvement de 1.5 % sur les jeux est directement versé à la Fédération par les Sociétés après chaque réunion, soit pour cette saison 2270 €euros.

.Prime aux éleveurs naisseurs

Compte tenu de la régularisation de notre situation pour 2005 et pour 2006 quant au versement du prélèvement de 1,5% le conseil, à l'unanimité des participants, propose que 25% des sommes perçues soient alloués aux éleveurs naisseurs, des finalistes des Championnats des deux années en cause, sous les réserves arrêtées par la fédération (lice née en France et confirmée)

Il est bien précisé que la position à prendre à ce sujet, est révisable chaque année.

Monsieur Poitou, ajoute que toute décision pour 2004 doit être en l'état actuel des discussions, laissée en instance.

Redevances sur réunions

Mme Muret rappelle qu'elles sont actuellement fixées comme suit:

Réunion sur cynodrome :15 E

Réunion itinérante (par exemple sur un stade)sans indemnisation particulière, mais lorsque les entrées sont encaissées par la Société :46 E

Réunion itinérante, avec versement d'un forfait par l'association organisatrice de la manifestation : 95 €

Mme Bérenger signale que certaines sociétés les ont déjà acquittées pour 2 006; elle rappellera les autres si besoin est. Cependant concernant notamment les cas 2 et 3. La Fédération ne dispose d'aucun élément d'appréciation de la somme effectivement due. Cet avis est partagé par tous les participants ; aussi, compte tenu de la régularisation de la situation de la Fédération en ce qui concerne le versement du prélèvement de 1,5 %, le Conseil propose que l'Assemblée Générale, afin de faciliter la gestion Sociétés, décide l'abandon pur et simple pour 2007 de ces redevances.

Réunion du 27 Août 2006 à Luchon.

Disqualification du Whippet Sacré Numéro.

Appartenant à Madame Pascale Piel.

Comme nous l'a écrit lui-même. M. Infante1 Président de la société de Luchon pour la réunion du 27 Août, le Commissaire principal, était M. Naviaux. Or, celui-ci avait un chien engagé dans cette épreuve ce qui est en totale contradiction avec l'article 1/2 du Code des courses.

Considérant cet indiscutable vice de procédure, le conseil à l'unanimité décide que la sanction prise à l'égard du lévrier de Madame Piel doit être annulée il en est de même pour le Whippet ulsana. A M. Brunet "averti" "lors de la même épreuve leurs propriétaires en seront informés. Par ailleurs, vu la gravité de la faute commise un avertissement sera notifié A M.Naviaux ainsi qu'une mise en garde en cas de récidive.

Championnat de France de la Fédération (Affaire LIVIS)

Le 19 Septembre, par courrier recommandé avec accusé de réception. Monsieur LIVIS a fait part à la Fédération, de son entier désaccord concernant la sanction prise par les commissaires à l'encontre de son lévrier whippet Triomphant : " disqualification pour attaque lors de la finale du Championnat".

Le 29 Septembre, toutes les explications nécessaires lui ont été fournies tant sur les motifs de cette décision que sur les modalités de sa notification.

A toutes fins utiles, Madame Maret rappelle, qu'en son absence M. Livis avait confié Triomphant à M et Mme Simon; cependant; il faut bien souligner qu'il en est le Seul propriétaire et n'a jamais présenté à la Fédération de demande de constitution de mandataire comme il est prévu A l'article 5/3 du Code des courses.

Elle signale en outre que Triomphant n'a pas été disqualifié, mais "suspendu. Conformément à la mention portée par M Klein commissaire général sur son livret de performances

ASSEMBLEE GENERALE 2007

Après une brève discussion les membres du conseil se mettent d'accord pour en fixer la date Dimanche 4 Février dans La matinée, l'Assemblée Générale sera précédée Samedi après-midi d'une réunion du conseil.

Ces deux réunions auront lieu à l'école Nationale Vétérinaire, de Maisons-Alfort.

Monsieur Klein prendra les contacts nécessaires pour retenir la salle, et une convocation portant Ordre du Jour sera adressée aux Sociétés dans le meilleur délai possible.

Questions diverses

Afin que nos dossiers et les demandes d'autorisation de faire courir détenus par la Fédération soient les plus précises possible il est demandé à Monsieur Charlot de, bien vouloir sur les deux points suivants modifier le logiciel de la Fédération.

Mention des sanctions :

Dorénavant, sur le compte-rendu de réunions adressées par les Sociétés,

Les avertissements apparaîtront verts.

Les suspensions en rouge.

Et les disqualifications en noir.

Fiche signalétique :

Lors de l'envoi de la fiche signalétique d'un nouveau lévrier, et non par exemple à l'occasion d'un engagement au Championnat, il est rappelé que doivent figurer impérativement, son poids, sa taille ainsi que son comportement en course (extérieur. cordier, indifférent).

Ceci permettra à la Fédération, d'avoir une vue aussi complète et précise de l'ensemble du Cheptel.

Les membres du conseil remercient vivement M. Charlot, de bien vouloir se charger de ces différentes modifications.

Madame Maret remercie tous les participants de leur attention, leur souhaite un bon retour et lève la séance à 17 Heures.

Marie Louise Maret

LISTES DES A.F.C.

SOCIETE D'AUVERGNE

AUBRY - DUBOURG LAURENT	0250/06/20
BERAUD BERNARD	0074/06/20
BERT AMÉLIE	0190/06/20
BRUN COLOMBO MARIE CHRISTINE	0191/06/20
CELLIER D	0185/06/20
CHAVIGNE MICHELLE	0072/06/20
CHEVALIER-HUVELLE FLORENCE	0207/06/20
CHONAC MICHÈLE	0184/06/20
COSTES LAURENCE	0195/06/20
DUMERY JÉROME	0206/06/20
FOUASSIER ANDRÉE	0189/06/20
GAWLAS JEAN-CLAUDE	0099/06/20
GAWLAS RICHARD	0100/06/20
LASNIER FRANCOIS	0249/06/20
LESBROS HERVE	0115/06/20
LEVEL VIRGINIE	0098/06/20
MINET-BARDOT CHANTAL	0257/06/20
MOYET ROLAND	0187/06/20
PECOT LUCIEN	0186/06/20
ROUSSELLE GÉRARD	0214/06/20
SCHRICKE NICOLAS	0053/06/20
SÉVÉON MARGARETTE	0188/06/20
YTOURNEL GILLES	0208/06/20
ZDZIOBLO JEAN CLAUDE	0218/06/20

SOCIETE AZUREENNE

ARDISSON HELGA	0139/06/03
BAYONNA MICHÈLE	0246/06/03
BERENGER CHRISTIANE	0248/06/03
CARRERES KARINE	0143/06/03
CHAZALON GENEVIÈVE	0134/06/03
CROIN JEAN JACQUES	0138/06/03
DESMOULINS COLETTE	0136/06/03
EJARQUE JEAN	0131/06/03
FOURGEAUD MICHELE	0237/06/03
GUERIN RAYMOND	0137/06/03
GUION CHRISTINE	0140/06/03
HUGOU HÉLÈNE	0142/06/03
LOIR MURIEL	0145/06/03
LOPEZ SÉBASTIEN	0217/06/03
MAILLE YVON	0245/06/03
MATHIEU MARYSETTE	0141/06/03
MORENO JEAN PAUL	0146/06/03
MOSCA SUZANNE	0264/06/03
MURGALÉ MICHEL	0132/06/03
NARDIN JEAN-YVES	0247/06/03
PETIT CHRISTIAN	0144/06/03
PUJOL MONIQUE	0133/06/03
SENES- LACOTE SOPHIE	0151/06/03
SIMON PIERRE ALAIN	0216/06/03
SOUCHE (FILLE DELATTRE)	0215/06/03

SOCIETE DE L' AISNE

BROWET PIERRE	0155/06/01
CELO KARL HEINZ	0073/06/01
COULOMBET BRUNO	002/06/01
OUVREUR NICOLAS	0029/06/01
DENORME-LANNOY GINO	0010/06/01
DUFOUR OLIVIER	0052/06/01
FOLLET JACKY	0001/06/01
HALLEUX PHILIPPE	0009/06/01
HAMEZ CLAUDY FRANÇOISE	0011/06/01
JESTIN FRANCINE	0051/06/01
LOUIS DENIS	0004/06/01
MALACAIN THETIER MARTINE	0003/06/01
MOISELET MONIQUE	0006/06/01
OMELEZUK MARIE FRANCOISE	0007/06/01
PECHART MARAS DOMINIQUE	0101/06/01
PIDOUX ELODIE	0008/06/01
PIERCOURT EMMANUEL	0116/06/01
ROYER MONIQUE	0230/05/01
SIMON SERGE	0005/06/01
*VAUQUIER VALÉRIE	0028/06/01

SOCIETE CHARENNAISE

AMBLARD PAUL	0130/06/21
AUDUREAU JÉRÔME	0129/06/21
AUDUREAU YVES	0118/06/21
BARRE JÉRÔME	0194/06/21
BILLARD JOCELYNE	0122/06/21
BRIAUD DIDIER	0126/06/21
CAPRON ALAIN	0120/06/21
CHERBUT JACQUELINE	0121/06/21
CREPIN REMI	0124/06/21
DARDILLAC DELPHINE	0127/06/21
EISENBETH MARIE CLAUDE	0119/06/21
GOMEZ TONY	0192/06/21
LABOUDIGUE ANNE MARIE	0123/06/21
MAIRAND ROGER	0193/06/21
MORILLON JEAN LOUIS	0125/06/21
PINEAUD PATRICK	0117/06/21
SAUTEL CORINNE	0128/06/21
SOTUCA MARIA PILAR	0213/06/21
SOUCHET VANESSA	0196/06/21

SOCIETE BAS NORMANDE

AVANTURIER CHANTAL	0015/06/04
BELZUNCE	0259/06/04
BENAGLIA JEAN-CLAUDE	0092/06/04
BOISTEUX THOMAS	0203/06/04
DAILLEUX PHILIPPE	0016/06/04
DEREPIERRE FERNAND	0023/06/04
DESRAVINES CÉCILE	0022/06/04
DULONG ASTRID	0154/06/04
FREMANTEAU PATRICE JEAN	0097/06/04
GAINCHE ALAIN	0093/06/04
GUILMEAU GERALD	0013/06/04
GUZNICZACK CLAUDE	0031/06/04
GUZNICZACK VANESSA	0096/06/04
HANS ARMAND	0021/06/04
JACQUEMINET EVELYNE	0229/06/04
JOYET ELYANE	0024/06/04
KLEIN MARTINE	0026/06/04
LE GRAND MIREILLE	0260/06/04
LEBEL JOELLE LEBEL JOËLLE	0153/06/04
LEGEAY MAÏTÉ	0012/06/04
LEPILLER CHRISTIAN	0017/06/04
LEPLAT HÉLÉNE	0020/06/04
LEQUITTE MICHEL	0094/06/04
LOUTELLIER MARLENE	0271/06/04
MARAND MAXIME	0030/06/04
PIEL PASCALE	0018/06/04
PIERRON CHRISTIAN	0027/06/04
PIGOREAU BRIGITTE	0202/06/04
QUILVIN YVETTE	0095/06/04
RENAUD JEAN MICHEL	0261/06/04
ROUXEL PHILIPPE	0019/06/04
SOLET GUILBERT	0204/06/04
STEVENS YVES	0014/06/04
WHARTON GRIAN DIANA	0025/06/04

SOCIETE MONTALBANAISE

ALIBEU THIERRY	0222/06/08
BOUCHER CLAUDETTE	0158/06/08
GERMAIN LAURETTE	0148/06/08
GROUESY GEORGES	0160/06/08
LANIES ROGER	0159/06/08
LATU JEAN	0161/06/08
MEGIE NATHALIE	0150/06/08
MEYGRET LAURENT	0162/06/08
QUEBRE BERNARD	0163/06/08

SOCIETE FRANCAISE

AILLOT GILBERT	0035/06/05
AUBREE FRANCINE	0164/06/05
AUVRAY CHRISTIANE	0267/06/05
BACZYNSKY	0254/06/05
BALLU JACQUELINE	0032/06/05
BEAUCHERON EDDY	0265/06/05
BIBERON CATHERINE	0238/06/05
BOUVRY ARLETTE	0165/06/05
CHAUMERLIAT ISABELLE	0251/06/05
D.CHEVIET DANIEL	0033/06/05
DA SILVA JOAQUIM	0170/06/05
DUVAL SOLANGE	0034/06/05
FERNANDEZ JOSÉ FRANÇOIS	0036/06/05
FLIPEAU ERIC	0166/06/05
GEROMET MICHEL	0167/06/05
GIRAUDEAU (PETER) URSULA	0219/06/05
GODARD JEAN PIERRE	0234/06/05
GUEDRAT JEAN PAUL	0233/06/05
GUILMEAU DANIEL	0037/06/05
GUILMEAU MONIQUE	0038/06/05
GUYONVARCH THÉRÈSE	0168/06/05
HENNER GUY	0197/06/05
JANVIER CÉCILE MARIE	0039/06/05
LE SAMEDI ELISABETH	0269/06/05
LECHENAULT LAETITIA	0040/06/05
LEROUX CHANTAL	0266/06/05
MAEIRO IRÉNE	0041/06/05
MAUDUIT JEAN PIERRE	0252/06/05
MICHEL JEAN MARC	0223/06/05
MOUZIN CLAUDE	0232/06/05
NADOUR HAMID	0235/06/05
OUTIN HÉLÈNE	0268/06/05
PAILLET CHRISTIANE	0198/06/05
PRADAXAY SYLVIE	0169/06/05
QUEROL ANNICK	0042/06/05
RAMCHURN DAMIEN	0253/06/05
RENAUD CORINNE	0270/06/05
SIINO CHANTAL	0043/06/05
VAIL PATRICE	0044/06/05
VATONNE RÉMY	0224/06/05
VIVET BERNARD	0220/06/05
YACAZZI FRANÇOISE	0045/06/05

SOCIETE LANDES-GASCOGNE

ADAM SOPHIE	0069/06/07
BALLION MARTINE	0062/06/07
BENAGLIA CRISTELE	0064/06/07
BOREL SANDRINE	0071/06/07
CAMBORNAC HÉLÈNE	0057/06/07
CIRA JOËLLE	0060/06/07
DUPUY COLETTE	0255/06/07
DURAND RENÉ	0063/06/07
ESPANA ROGER	0256/06/07
FERNANDEZ ANJER	0070/06/07
GONNEAU-DELBOSQ SANDRINE	0212/06/07
LAFITTE MICHAËL	0068/06/07
LARRUE CARINE	0066/06/07
LARRUE NATHALIE	0065/06/07
LEIRE MARIE FRANCE	0210/06/07
LONCAN LAETITIA	0055/06/07
LUCANTONIO JOSETTE	0211/06/07
MARTY ROGER	0061/06/07
MORA FRANCIS	0067/06/07
SABE FABRICE	0058/06/07
SABRIA PAUL	0059/06/07
SANTORO EVELYN	0056/06/07
SOURIGUERE MARTINE	0209/06/07

SOCIETE LUCHONNAISE

ABADIE NATHALIE 0107/06/11
ALCONCHEL CHRISTIAN 0242/06/11
ALLEGRE STÉPHANIE 0104/06/11
BRUNET ROLLAND 0157/06/11
CASTERA CLAUDINE 0110/06/11
FARRANDO ALAIN 0156/06/11
FLORANTIN ROXANE 0262/06/11
JEANBLANC CLAUDETTE 0106/06/11
MAZUIR ROMUALD 0240/06/11
MEGIE JACQUELINE 0108/06/11
MIR MARTIAL 0111/06/11
NAVIAUX THIERRY 0105/06/11
ORY ÉPOUSE INFANTE 0241/06/11
ROUCHY FABRICE 0109/06/11
VERGER FRANÇOIS 0112/06/11

SOCIETE MERIDIONALE

ALBO OLIVIER	0221/06/12
BULLANGER JACQUELINE	0114/06/12
CANUT DANIEL	0244/06/12
DANIELCZAK AUDREY	0079/06/12
DANIELCZAK DANY	0080/06/12
DOS SANTOS CELSTINO	0113/06/12
FONT EDITH GINESTET RENÉE	0201/06/12
GOULEME MARC	0081/06/12
GUERARD JEAN	0075/06/12
LIVIS STÉPHANE	0199/06/12
MASANA CHRISTINE	0205/06/12
MONCASSIN-MEERMAN RÉGINE	0078/06/12
NIDETZKY CHRISTIANE	0077/06/12
RAYNAUD THIERRY	0076/06/12
SIMON NICOLE	0200/06/12
TAUDOU STEDPHAN	0236/06/12

SOCIETE PROVENCALE

ANGELATS JEAN PIERRE	0082/06/16
DE TRESSEMANES SERGE	0084/06/16
EGEA PAULE GERMAINE	0086/06/16
FASONE MIREILLE	0147/06/16
FREVILLEZ ELIZABETH	0088/06/16
FREVILLEZ MAURICE	0102/06/16
MEDIONI SANDRINE	0087/06/16
MONIER RICHARD	0085/06/16
PARENT BERNARD	0089/06/16
PARENT ERIC	0090/06/16
POLIMENO STEPHANE	0152/06/16
QUAGLIA ROLLAND	0239/06/16
RAMOLI BRUNO	0083/06/16
REYNAUD JEAN	0091/06/16
VIEL CLAUDE	0103/06/16

SOCIETE RHODANIENNE

AUBERT CHRISTELLE	0231/06/17
BAILLY COLETTE	0175/06/17
BUISSON DOMINIQUE	0230/06/17
CAPARROS RENÉ	0225/06/17
CHAMBAS WILLIAM	0226/06/17
DE BUS ANNIE	0171/06/17
DEVOS YVES	0176/06/17
DUPUY BERNARD	0174/06/17
FERRER JULIEN	0173/06/17
FREZZA THIERRY	0172/06/17
GRANGER JOËLLE	0177/06/17
LECLERCQ CHRISTINE	0263/06/17
MADÉLINE DANIELE	0178/06/17
MATHIEU GEORGES	0179/06/17
MENSUELLE GILBERT	0180/06/17
MIALDEA DANIEL	0181/06/17
MOGIER GASTON	0047/06/17
MOYRET VALÉRIE	0228/06/17
NOYER ELISABETH	0227/06/17
OPINEL MONIQUE	0048/06/17
PETIOT ROBERT	0050/06/17
RAMON MONIQUE	0243/06/17
RIOUX MONIQUE	0046/06/17
RUIZ FRANCISCO	0182/06/17
SAURET MICKAELE	0258/06/17
SOUBRIER DOMINIQUE	0183/06/17
THIVAT DANIELLE	0049/06/17

BILAN D'ACTIVITE

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE DE L'AISNE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
02-avr	SOISSONS	2 480,00	8	310,0000
23-avr	SOISSONS	1 280,00	11	116,3636
14-mai	SOISSONS	1 127,00	8	140,8750
04-juin	SOISSONS	1 436,00	8	179,5000
25-juin	SOISSONS	274,00	7	39,1429
23-juil	SOISSONS	666,00	9	74,0000
01-sept	SOISSONS	1 125,00	7	160,7143
17-sept	SOISSONS	5 696,00	10	569,60
TOTAL	8 REUNIONS	14084,00	68	207,12
MOYENNE		1198,29		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE D'AUVERGNE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
04-juin	VAILLY	4 610,00	8	576,25
11-juin	YZEURE	672,00	8	84,00
02/07/	ST MART	804,00	6	134,00
15-août	PLEAUX	3 436,00	10	343,60
27-août	YZEURE	1 468,00	8	183,50
TOTAL	7 REUNIONS	10 990,00	40	264,27
MOYENNE		2 198,00		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE AZUREENNE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
26-mars	ORAISON	3 215,00	8	401,88
09-avr	ORAISON	2 334,00	8	291,75
23-avr	ORAISON	3 679,00	9	408,78
21-mai	ORAISON	3 860,00	9	428,89
18-juin	ORAISON*	1 828,00	2	914,00
02-juil	ORAISON	2 477,00	9	275,22
16-juil	ORAISON	1 916,00	13	147,38
13-août	ORAISON	4 200,00	9	466,67
27-août	ORAISON	3 495,00	10	349,50
22-oct	ORAISON	3 119,00	7	445,57
TOTAL	10 REUNIONS	30 123,00	84	358,61
MOYENNE		3 012,30		

* Réunion sur l'hippodrome d'Oraison

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE CHARENTAISE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
09-avr	ST JEAN D'	618,00	8	77,25
21-mai	ST JEAN	1 308,00	9	145,33
04-juin	ST JEAN	1 346,00	8	168,25
22-août	ST JEAN	1 418,00	8	177,25
15-oct	ST JEAN	1 166,00	8	145,75
TOTAL	6 REUNIONS	5 856,00	41	142,77
MOYENNE		1 171,20		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE BAS NORMANDE et SARTHOISE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
05-mars	PARIGNE	549,00	9	61,00
16-avr	PARIGNE	790,00	10	79,00
02-juil	LE NEUBOURG	1 466,00	8	183,25
15-juil	PARIGNE	697,00	9	77,44
06-août	PARIGNE	2 257,00	8	282,13
01-oct	PARIGNE	627,00	10	62,70
29-oct	PARIGNE	456,00	7	65,14
TOTAL	7 REUNIONS	6 842,00	61	112,16
MOYENNE		977,43		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE FRANCAISE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
07-mai	LIVERDY	1 441,00	13	110,85
15-mai	LORRIS	3 558,00	10	355,80
22-mai	FONTAINEBLEAU	953,00	9	105,89
11-juin	LIVERDY	1 023,00	7	146,14
19-juin	NOISY	1 875,00	12	156,25
05-juil	MOURMELON	14,00	12	1,17
09-juil	LYVERDY	864,00	13	66,46
03-sept	LYVERDY	935,00	14	66,79
TOTAL	8 REUNIONS	10 663,00	90	118,48
MOYENNE		1 332,88		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS**BILAN D'ACTIVITE 2006****SOCIETE LANDES GASGOGNE DES COURSES DE LEVRIERS**

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
17-avr		1 862,00	9	206,89
18-juin	MT MARSAN	652,00	11	59,27
09-juil	MT MARSAN	970,00	11	88,18
15-août	MT MARSAN	1 688,00	12	140,67
11-nov	MT MARSAN	710,00	10	71,00
TOTAL	5 REUNIONS	5 882,00	53	113,20
MOYENNE		1 176,40		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS**BILAN D'ACTIVITE 2006****SOCIETE LUCHONNAISE DES COURSES DE LEVRIERS**

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
02-juil	LUCHON	1 732,00	8	216,50
15-juil	LUCHON	1 434,00	8	179,25
23-juil	LUCHON	1 602,00	8	200,25
30-juil	LUCHON	3 938,00	12	328,17
05-août	POMPADOUR	689,00	2	344,50
06-août	POMPADOUR	5 250,00	14	375,00
13-août	LUCHON	1 708,00	10	170,80
19-août	LUCHON	2 542,00	5	508,40
27-août	LUCHON	1 692,00	10	169,20
TOTAL	9 REUNIONS	20 587,00	77	276,90
MOYENNE		2 287,44		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE PROVENCALE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
30-avr	CARNOUX	359,00	6	59,83
07-mai	CARNOUX	755,00	6	125,83
14-mai	CARNOUX	1 153,00	3	384,33
04-juin	CARNOUX	1 442,00	6	240,33
03-sept	CARNOUX	1 796,00	6	299,33
08-oct	CARNOUX	725,00	3	241,67
15-oct	CARNOUX	1 593,00	8	199,13
04-nov	CARNOUX	1 053,00	8	131,63
05-nov	CARNOUX	2 888,00	11	262,55
TOTAL	3 REUNIONS	11764,00	57	206,39
MOYENNE		1307,11		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE MONTALBANAISE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
02-avr	MONTAUBAN	764,00	8	95,50
02-sept	MONTAUBAN	250,00	13	19,23
01-oct	MONTAUBAN	860,00	11	78,18
22-oct	MONTAUBAN	1 760,00	11	160,00
TOTAL	5 REUNIONS	3634,00	43	84,51
MOYENNE		908,50		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2006

SOCIETE RHODANIEENNE DES COURSES DE LEVRIERS

DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
30-avr	LES BROTTEAUX	4 683,00	8	585,38
14-mai	LES BROTTEAUX	3 120,00	7	445,71
04-juin	LES BROTTEAUX	3 109,50	9	345,50
18-juin	LES BROTTEAUX	1 922,00	9	213,56
26-juin	LES BROTTEAUX	1 637,00	8	204,63
9-juil.	VIRIAT	2 898,00	7	414,00
23-juil.	LES BROTTEAUX	2 128,50	7	304,07
2-sept.	LES BROTTEAUX	2 830,00	11	257,27
24-sept.	PARILLY	2 643,00	2	1 321,50
8-oct.	IES BROTTEAUX	2 004,00	7	286,29
15-oct.	IES BROTTEAUX	2 862,50	3	954,17
TOTAL	11 REUNIONS	29837,50	68	438,79
MOYENNE		2712,50		

FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

BILAN D'ACTIVITE 2004

SOCIETE MERIDIONALE DES COURSES DE LEVRIERS

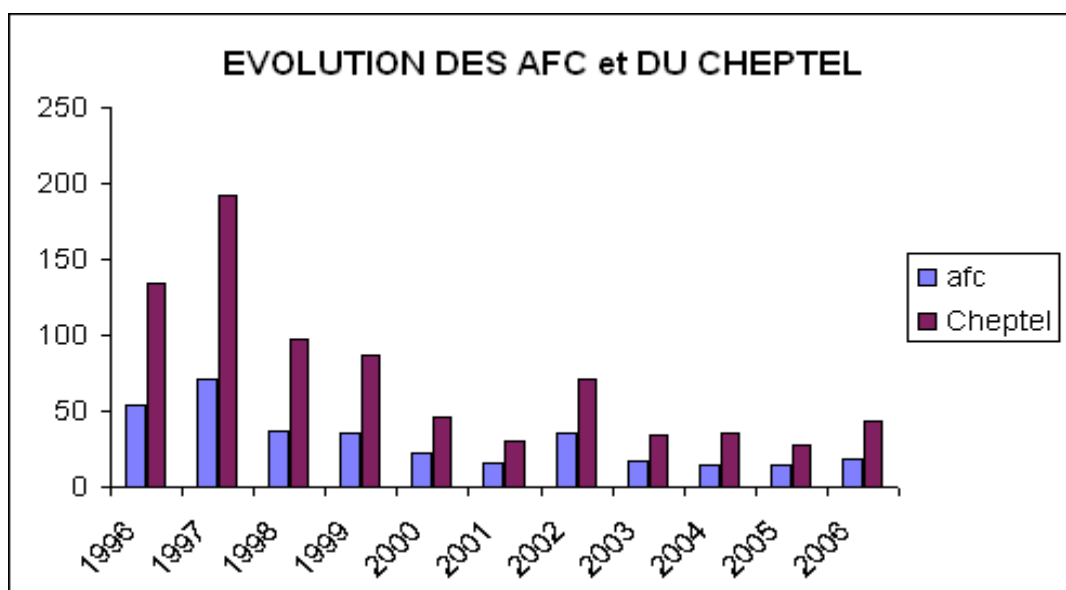
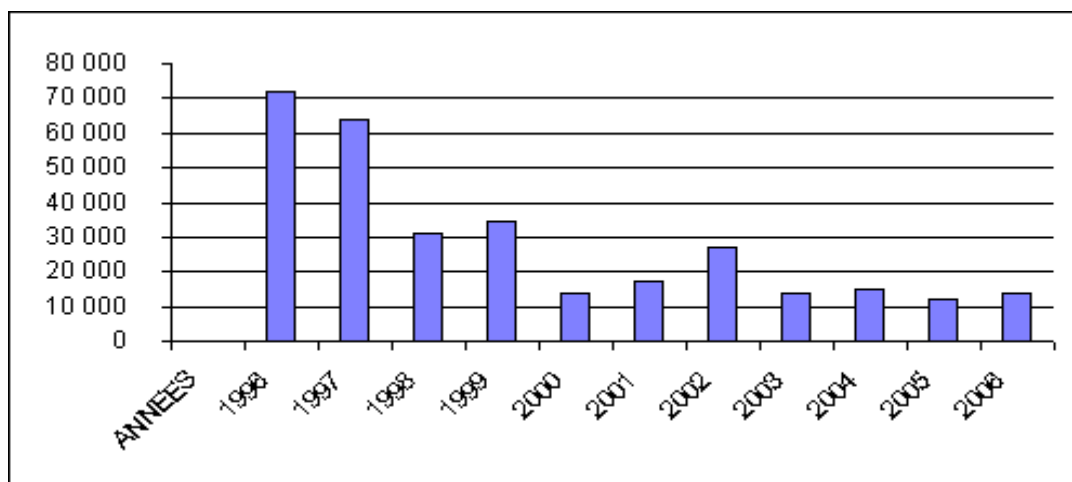
DATES	LIEUX	ENJEUX	COURSES	Jeu/Course
07-mai	PERPIGNAN	1 282,00	7	183,14
26-juin	VILLENEUVE	662,00	10	66,20
TOTAL	2 REUNIONS	1944,00	17	114,35
MOYENNE		972,00		

STATISTIQUES

EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE DE L' AISNE

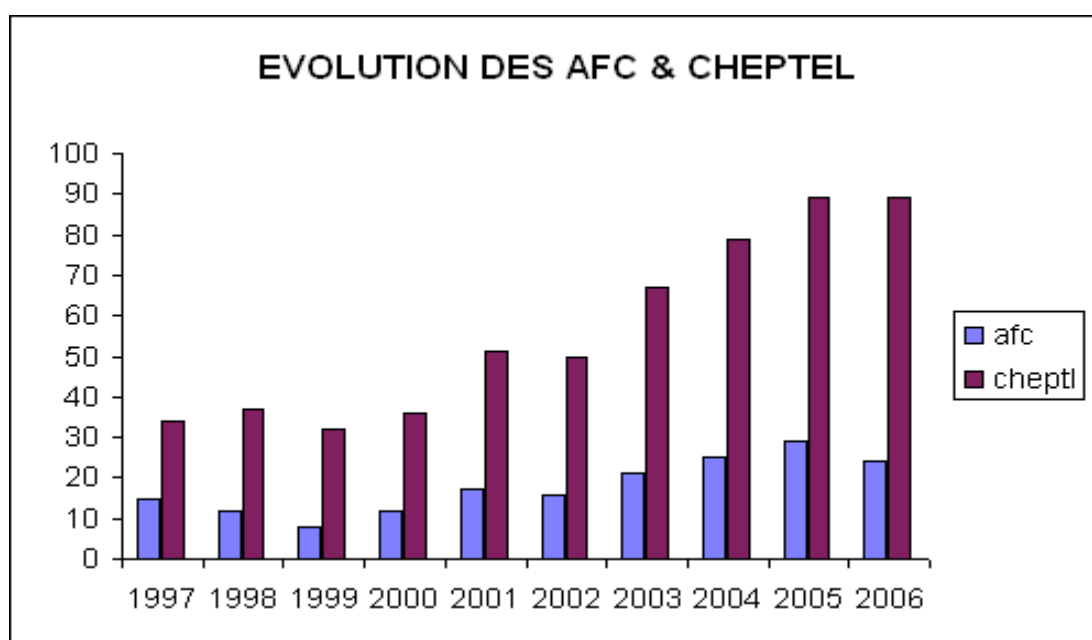
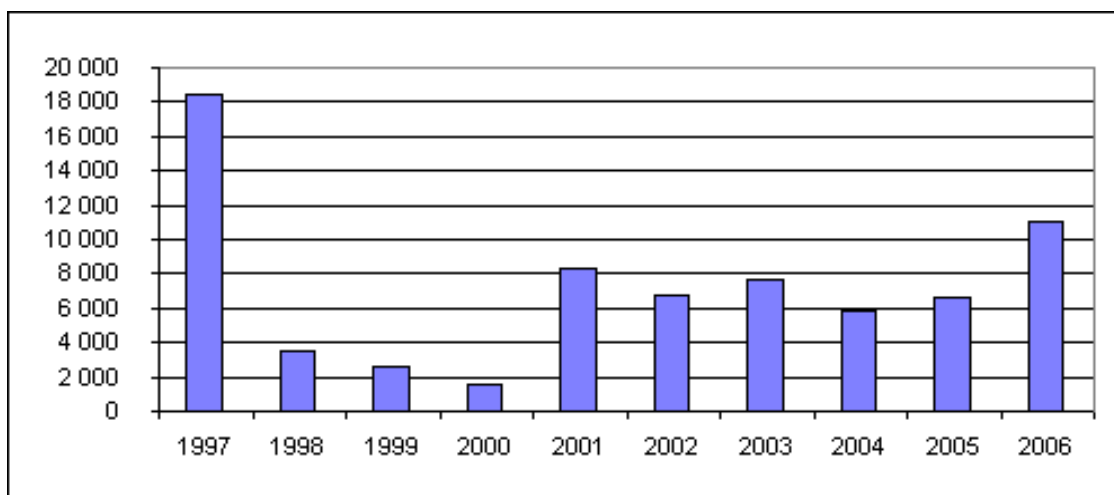
			ENJEUX	ENJEUX MOYENS	AFC	
ANNEES	ENJEUX -	REUNIONS	PAR REUNION	PAR COURSE		CHEPTEL
1996	71 829	11	6 529,91	505,79	54	134
1997	63 968	12	5 330,67	476,73	71	192
1998	30 944	8	3 868,00	354,61	37	97
1999	34 668	8	4 333,50	381,61	36	87
2000	13 694	5	2 738,80	320,82	22	46
2001	17 378	5	3 475,60	290,18	16	30
2002	27 110	10	2 711,00	303,03	35	71
2003	14 069	6	2 344,83	232,62	17	34
2004	15 244	9	1 906,00	211,72	15	36
2005	12 287	8	1 535,88	186,96	14	28
2006	14 084	9	1 198,29	207,12	19	44



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE D'AUVERGNE

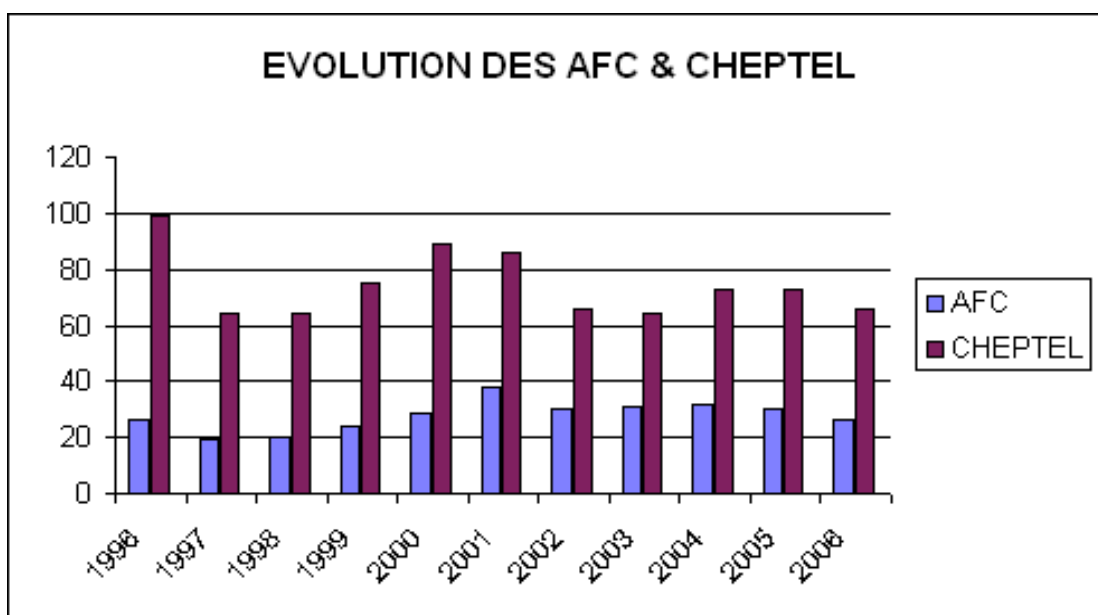
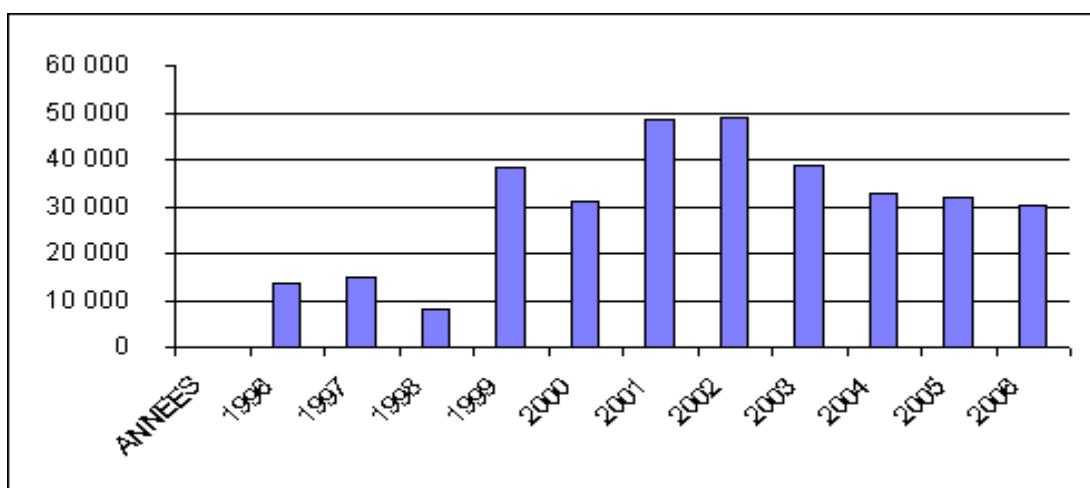
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1997	18 495	11	1 681,36	200,72	15	34
1998	3 547	4	886,75	115,49	12	37
1999	2 602	4	650,50	81,57	8	32
2000	1 581	3	527,00	70,03	12	36
2001	8 355	7	1 193,57	183,79	17	51
2002	6 776	5	1 355,20	169,92	16	50
2003	7 638	6	1 273,00	137,43	21	67
2004	5 902	5	1 180,40	111,35	25	79
2005	6 566	7	938,00	121,59	29	89
2006	10 990	5	2 198,00	264,27	24	89



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE AZUREENNE

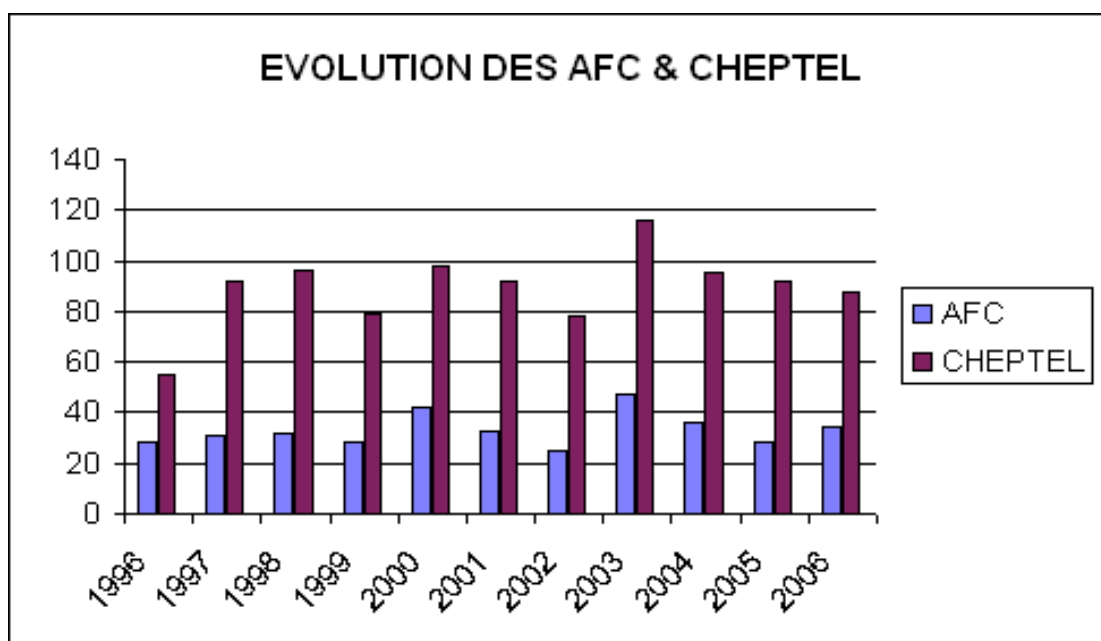
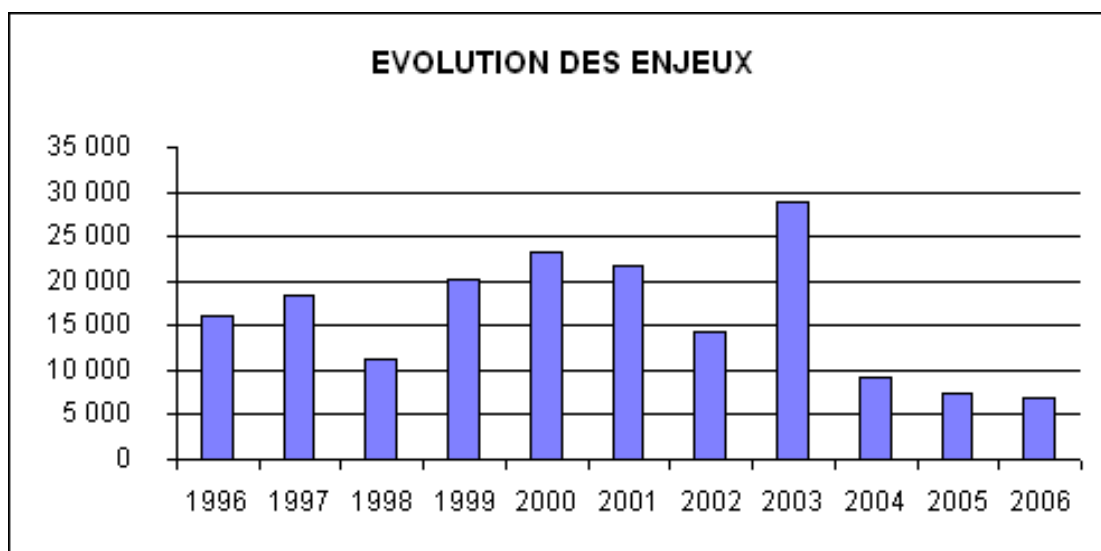
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	13 537	7	1 933,86	266,86	26	99
1997	15 000	8	1 875,00	336,50	19	64
1998	8 278	4	2 069,50	283,26	20	64
1999	38 175	10	25 043,00	586,14	24	75
2000	30 915	8	25 360,00	486,97	29	89
2001	48 399	9	35 277,78	568,54	38	86
2002	49 083	10	4 908,30	598,50	30	66
2003	38 536	10	3 853,60	559,07	31	64
2004	32 923	11	2 993,00	396,66	32	73
2005	31 779	10	3 177,90	414,00	30	73
2006	30 123	10	3 012,00	358,61	26	66



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE BAS NORMANDE

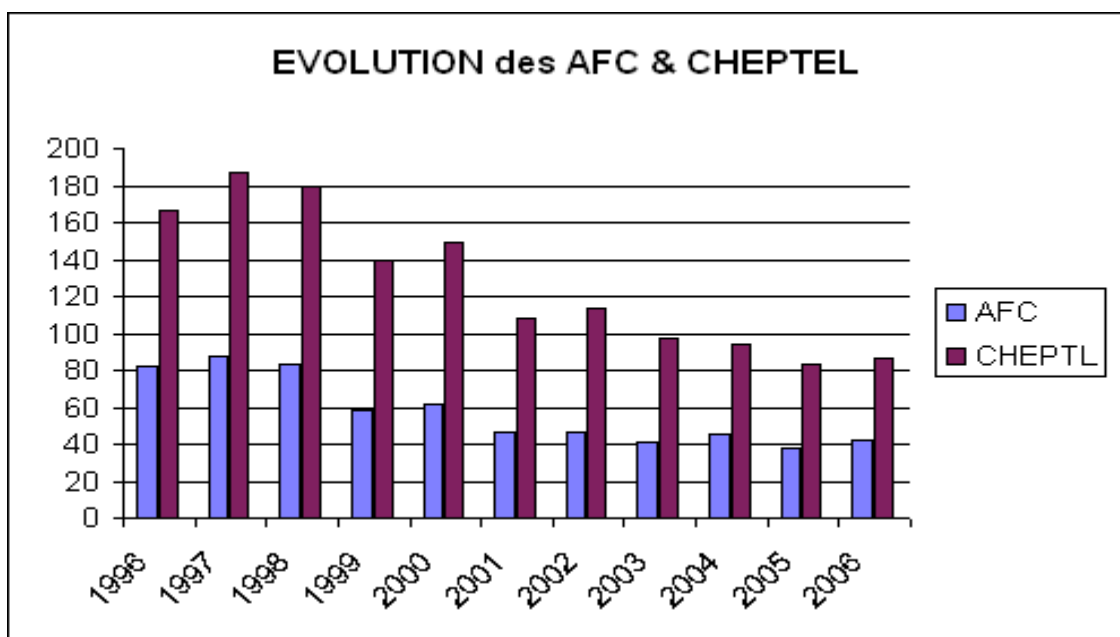
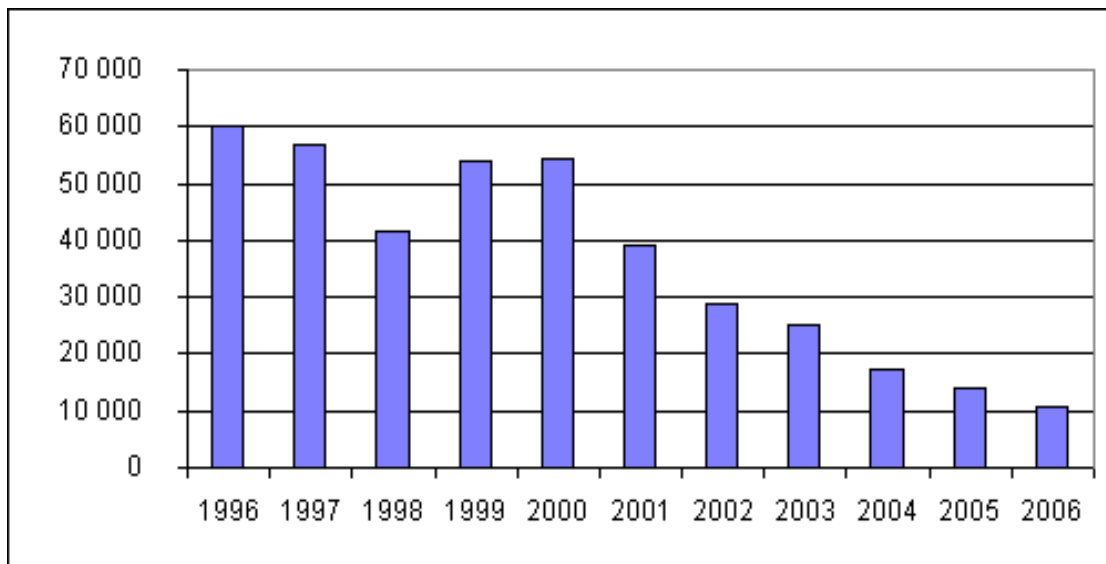
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	16 220	5	3 244,00	338,00	28	55
1997	18 514	6	3 085,67	275,00	31	92
1998	11 213	5	2 242,60	223,00	32	96
1999	20 148	7	2 878,29	284,00	28	79
2000	23 352	7	3 336,00	299,00	42	98
2001	21 822	9	2 424,67	237,00	33	92
2002	14 427	6	2 404,50	238,51	25	78
2003	28 882	10	2 888,20	267,39	47	116
2004	9 295	6	1 549,17	165,98	36	95
2005	7 520	7	1 074,29	125,45	28	92
2006	6 842	7	977,43	112,16	34	88



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE FRANCAISE

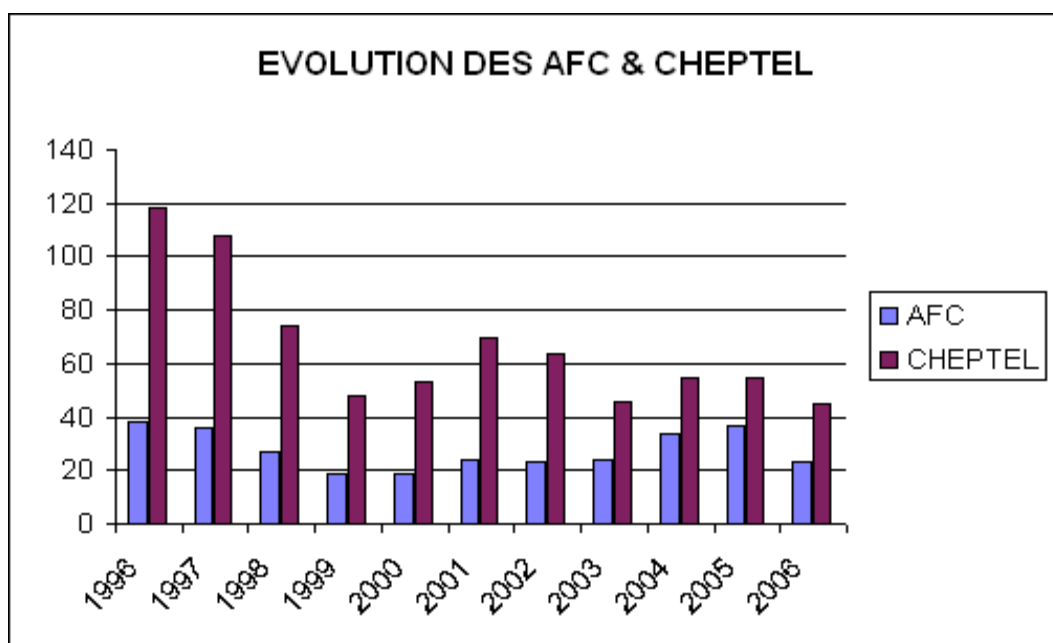
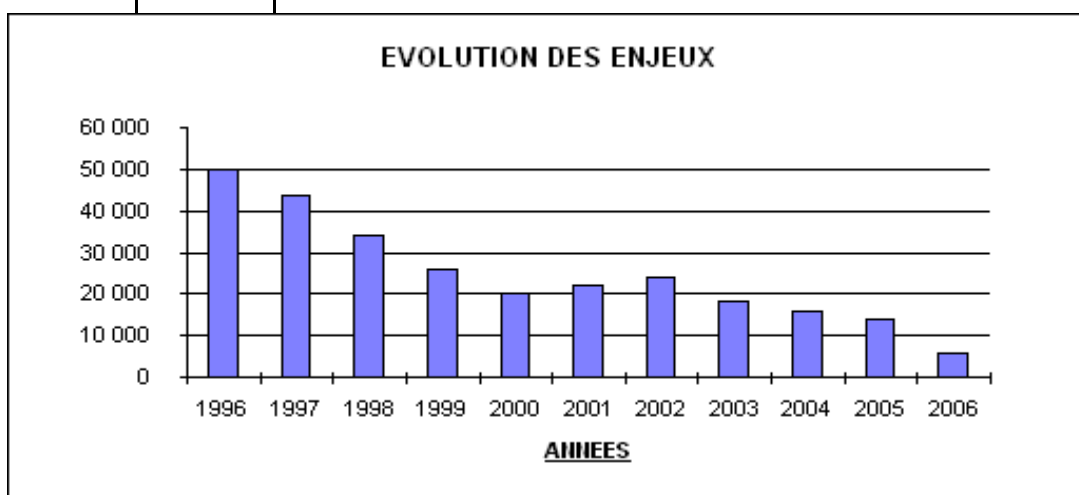
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNIONS	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	60 040	16	3 752,50	317,00	82	167
1997	56 706	15	3 780,40	344,00	88	187
1998	41 720	12	3 476,67	278,00	83	180
1999	54 076	15	3 605,07	307,00	58	139
2000	54 273	15	3 618,20	291,00	62	149
2001	39 105	12	3 258,75	261,00	46	108
2002	28 908	11	2 628,00	219,00	46	113
2003	25 206	10	2 520,60	217,00	41	97
2004	17 327	9	1 925,22	165,00	45	94
2005	14 081	8	1 760,13	156,46	38	83
2006	10 663	8	1 332,88	118,48	42	87



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE LANDES GASCOGNE

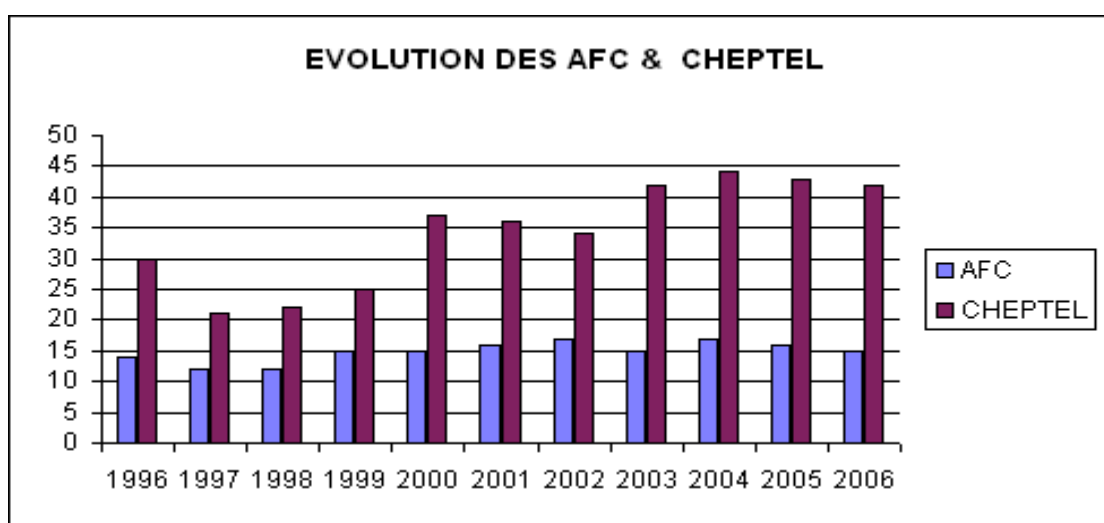
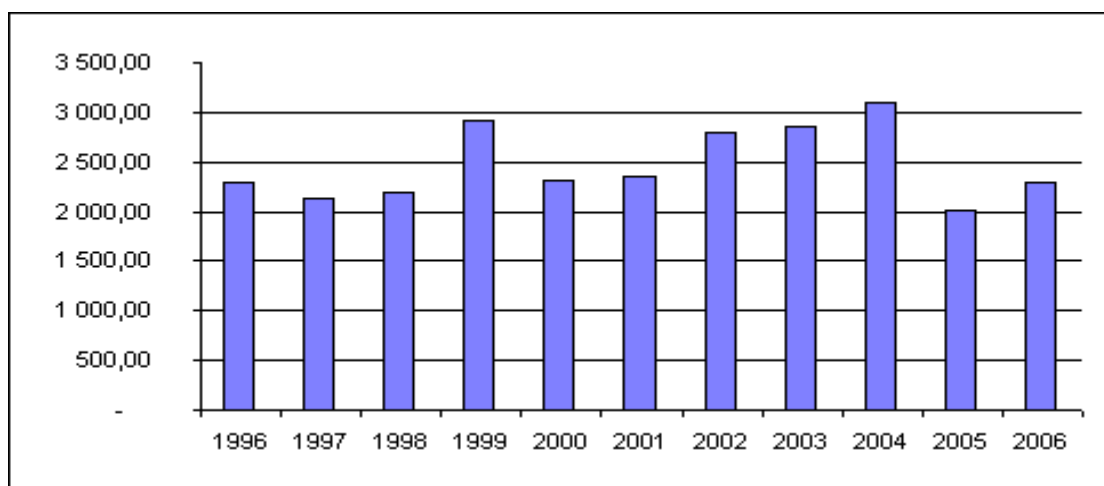
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	49 814	21	2 372,10	226,57	38	118
1997	43 616	24	1 817,33	179,88	36	108
1998	33 916	16	2 119,75	229,12	27	74
1999	25 889	13	1 991,46	224,00	19	48
2000	19 992	13	1 537,85	212,71	19	53
2001	22 317	11	2 028,82	234,02	24	70
2002	23 779	12	1 981,58	219,24	23	64
2003	18 235	11	1 657,73	183,40	24	46
2004	15 688	10	1 568,80	172,40	34	55
2005	13 864	9	1 540,44	149,50	37	55
2006	5 882	5	1 176,40	113,20	23	45



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE DE LUCHON

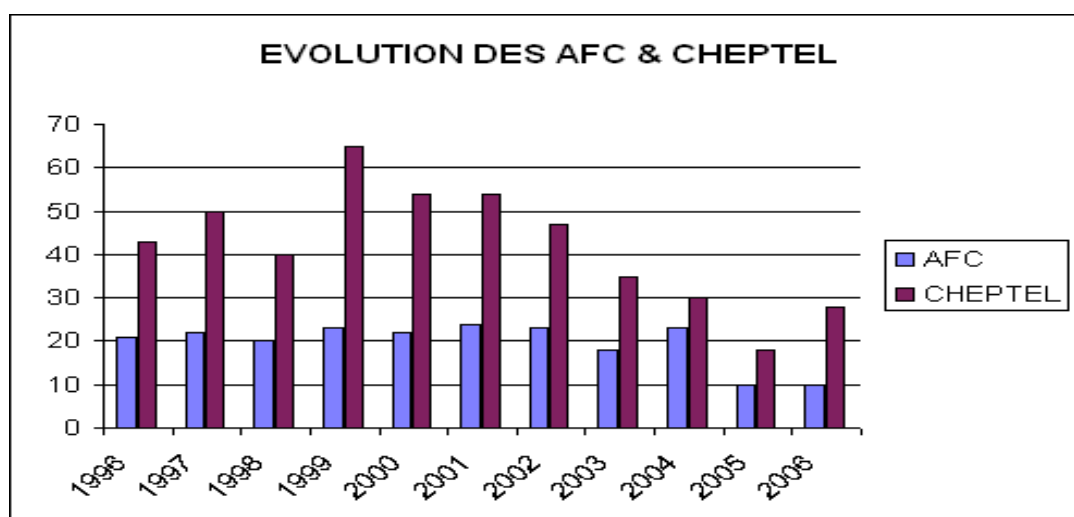
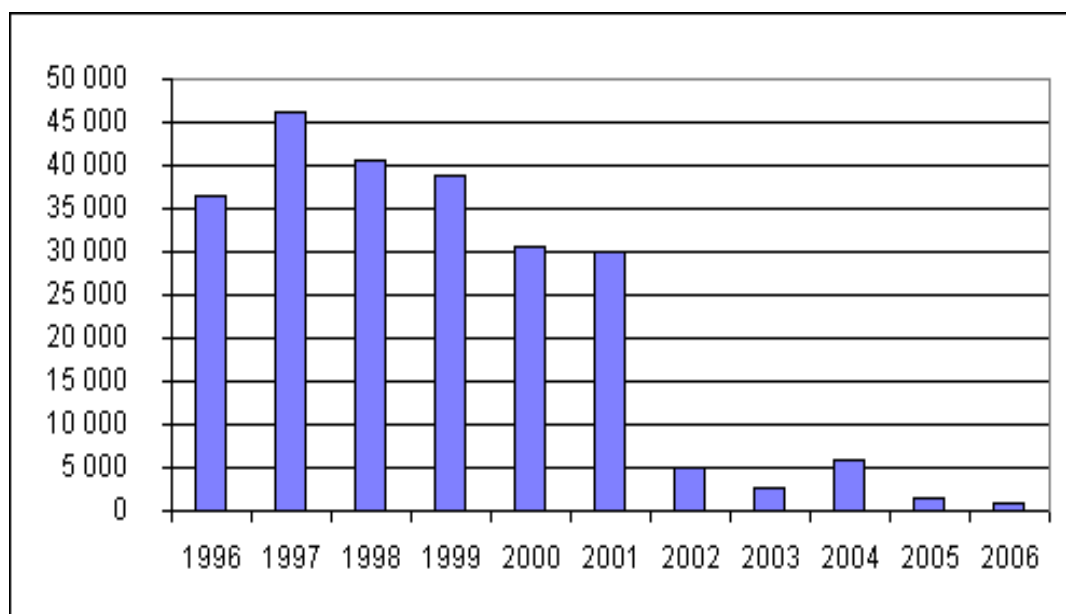
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	11 471	5	2 294,20	269,38	14	30
1997	10 645	5	2 129,00	259,19	12	21
1998	13 212	6	2 202,00	231,68	12	22
1999	20 407	7	2 915,29	255,98	15	25
2000	16 244	7	2 320,57	245,24	15	37
2001	14 070	6	2 345,00	237,49	16	36
2002	25 190	9	2 798,89	292,65	17	34
2003	22 820	8	2 852,50	510,52	15	42
2004	34 088	11	3 098,91	293,86	17	44
2005	20 038	10	2 003,80	231,93	16	43
2006	20 587	9	2 287,44	276,90	15	42



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE MERIDIONALE

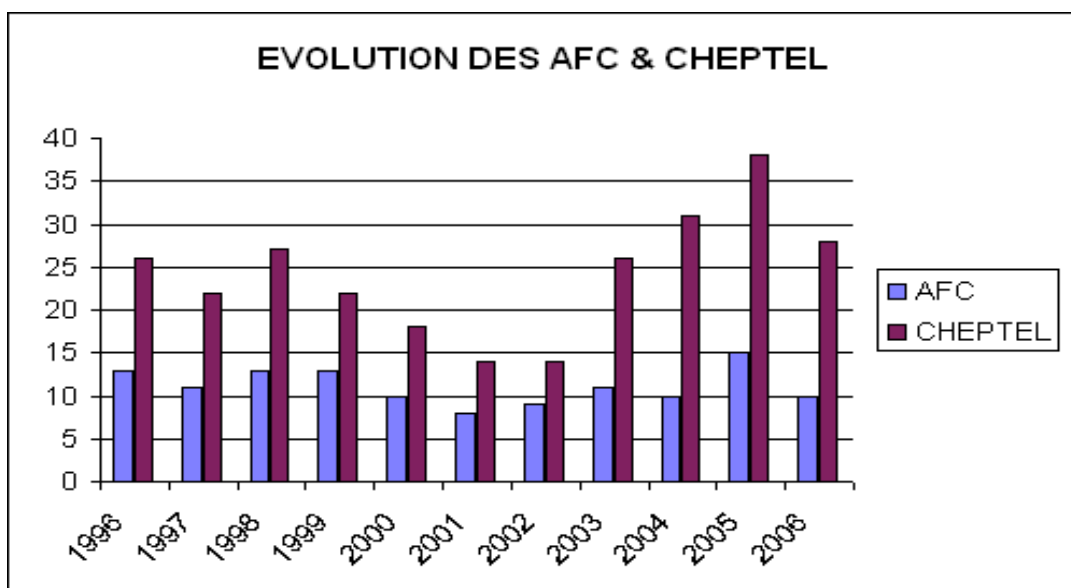
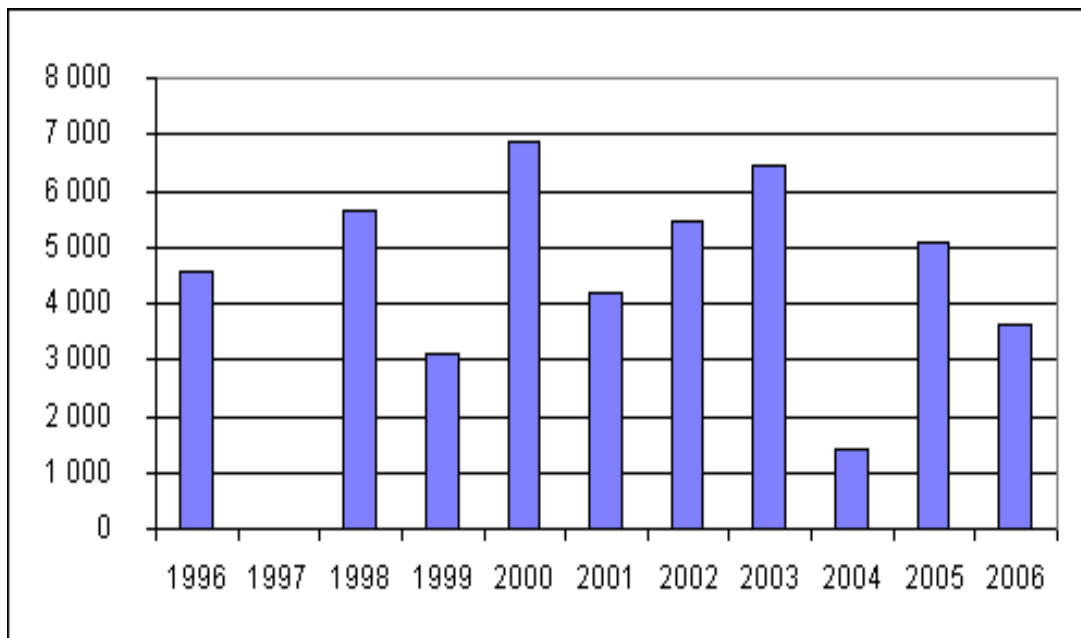
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	36 413	17	2 141,94	216,59	21	43
1997	46 152	20	2 307,60	241,64	22	50
1998	40 503	16	2 531,44	258,26	20	40
1999	38 858	17	2 285,76	229,43	23	65
2000	30 582	12	2 548,50	248,94	22	54
2001	29 988	12	2 499,00	217,50	24	54
2002	4 970	5	994,00	151,52	23	47
2003	2 721	2	1 360,50	207,32	18	35
2004	5 975	4	1 493,75	26,79	23	30
2005	1 334	2	667,00	79,34	10	18
2006	872	2	436,00	114,35	10	28



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE DE MONTAUBAN

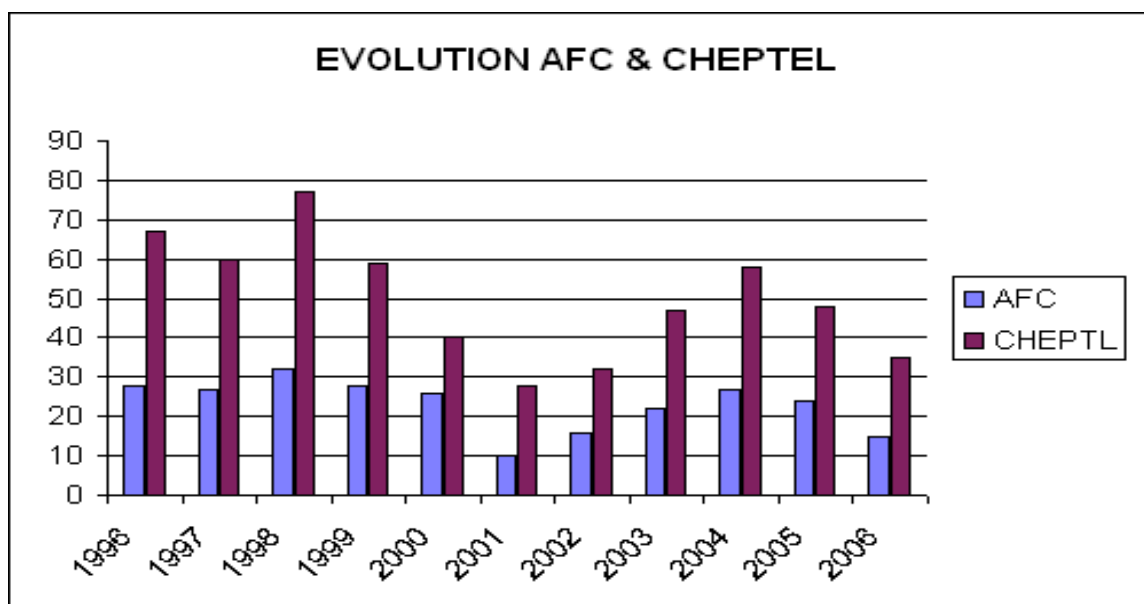
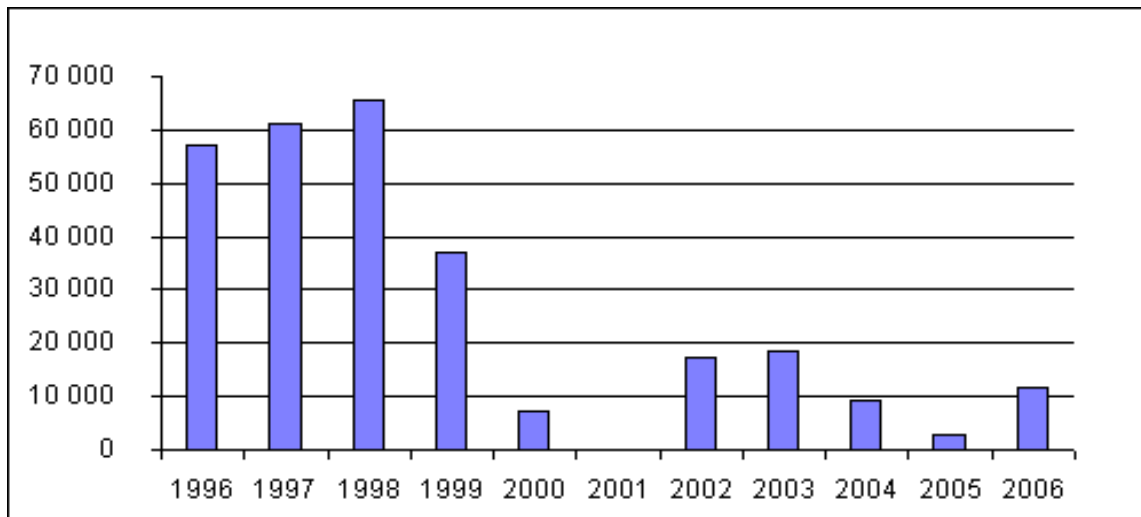
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	4 550	3	1 516,67	124,81	13	26
1997	PAS D'ACTIVITE				11	22
1998	5 660	3	1 886,67	224,89	13	27
1999	3 093	3	1 031,00	114,55	13	22
2000	6 872	3	2 290,67	341,10	10	18
2001	4 195	3	1 398,33	153,43	8	14
2002	5 450	4	1 362,50	170,31	9	14
2003	6 452	7	921,71	112,18	11	26
2004	1 410	3	470,00	61,30	10	31
2005	5 104	5	1 020,80	97,43	15	38
2006	3 634	4	908,50	84,51	10	28



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE PROVENCALE

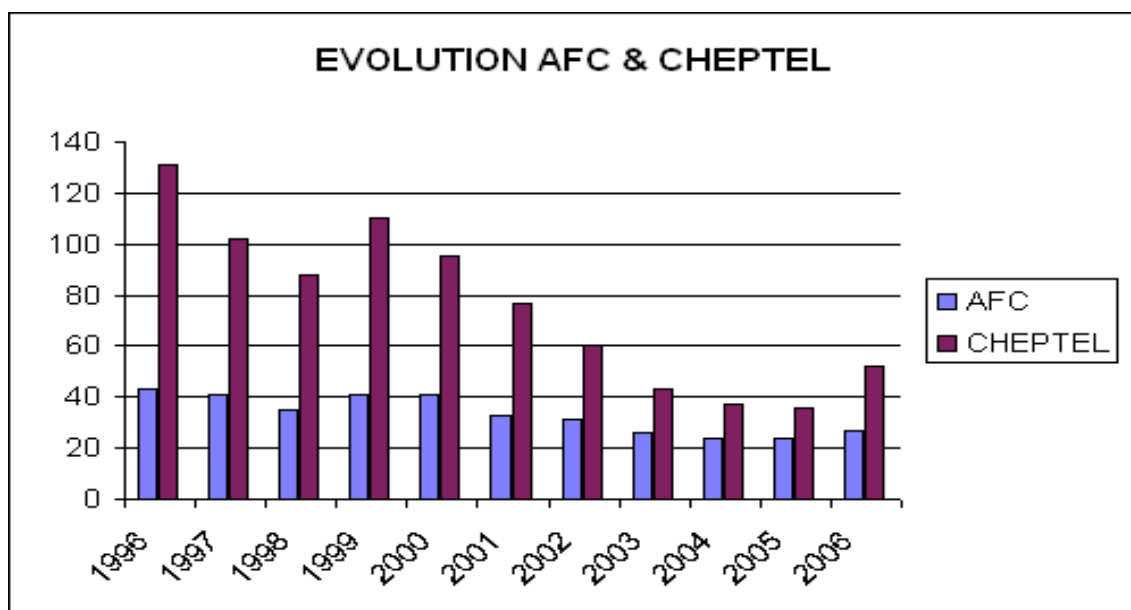
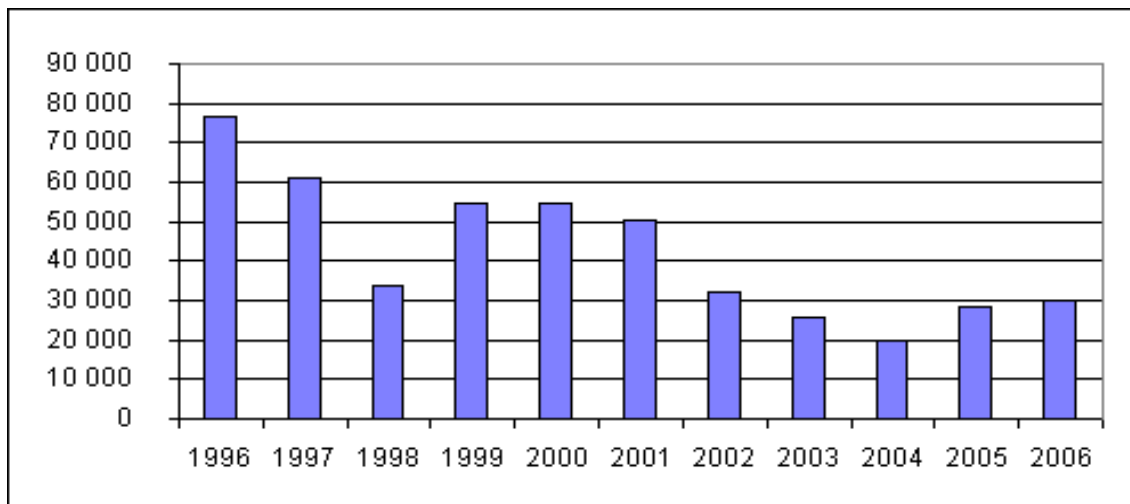
ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	57 285	24	2 386,88	306,44	28	67
1997	60 977	24	2 540,71	323,43	27	60
1998	65 383	24	2 724,29	337,13	32	77
1999	37 146	15	2 476,40	349,33	28	59
2000	7 108	5	1 421,60	197,82	26	40
2001	PAS D'ACTIVITE				10	28
2002	17 302	9	1 922,44	293,05	16	32
2003	18 472	10	1 847,20	281,59	22	47
2004	9 094	7	1 299,14	178,31	27	58
2005	2 806	3	935,33	176,39	24	48
2006	11 764	9	1 307,11	206,39	15	35



EVOLUTION DES ENJEUX

SOCIETE RHODANIENNE

ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEUX PAR REUNION	ENJEUX MOYENS PAR COURSE	AFC	CHEPTEL
1996	76 660	13	5 896,92	570,46	43	131
1997	61 059	13	4 696,85	465,85	41	102
1998	33 507	9	3 723,00	355,87	35	88
1999	54 498	12	4 541,50	439,32	41	110
2000	54 825	11	4 984,09	485,78	41	95
2001	50 229	12	4 185,75	450,69	33	77
2002	32 282	8	4 035,25	395,28	31	60
2003	25 549	10	2 554,90	285,67	26	43
2004	20 001	6	3 333,50	312,52	24	37
2005	28 419	10	2 841,90	406,73	24	36
2006	29 837	13	2 295,15	438,79	27	52



FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES DE COURSES DE LEVRIERS

ANNEES	ENJEUX	REUNIONS	ENJEU PAR REUNION	SOCIETES	AFC	CHEPTEL
1983	1 361 430,70	277	4 914,91	17		
1984	1 229 095,80	266	4 620,66	16		
1985	1 372 109,80	265	5 177,77	17	576	1531
1986	1 517 235,10	265	5 725,42	18	605	1534
1987	1 374 890,40	282	4 875,50	18	648	1617
1988	1 318 222,10	275	4 793,53	17	614	1563
1989	1 332 642,20	296	4 502,17	17	585	1549
1990	1 256 317,10	288	4 362,21	17	588	1543
1991	1 226 766,40	286	4 289,39	18	582	1656
1992	1 010 459,40	288	3 508,54	19	588	1688
1993	817 952,40	241	3 393,99	19	514	1518
1994	775 308,44	244	3 177,49	19	520	1444
1995	786 804,62	229	3 435,83	19	437	1231
1996	816 602,61	227	3 597,37	18	423	1187
1997	589 508,15	204	2 889,75	18	429	1163
1998	419 137,23	150	2 794,25	17	368	1006
1999	485 309,25	156	3 110,96	16	359	976
2000	331 369,28	111	2 985,31	16	341	892
2001	326 239,37	104	3 136,92	13	336	** 845
2002	247 940,00	96	2 582,71	13	305	723
2003	209 983,00	91	2 307,51	11	278	611
2004	166 947,00	81	2 061,07	11	283	617
2005	153 208,00	88	1 741,00	12	286	656
2006	151 134,00	85	1 778,05	12	271	650

* Total comprenant 26 AFC exclusivement pour le Championnat d'Europe

** Total comprenant 54 lévriers exclusivement pour le Championnat d'Europe

STATISTIQUE DEPUIS 1983

